



# Audiovisuel - Régisseur (H/F/X)

Communication - Audiovisuel

Coordination et encadrement

**Durée**

1 an

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Vous avez toujours souhaité trainer sur un plateau de cinéma ? Vous souhaitez découvrir l'envers du décor, le *behind the scene* ? Vous savez gérer une équipe et organiser le travail ? Devenez acteur de votre propre vie professionnelle grâce à cette formation de Régisseur audiovisuel !

Le Régisseur et la Régisseuse cinéma et audiovisuel mettent en place et supervisent l'**organisation logistique et technique de tournages ou d'enregistrements** d'émissions télévisées, longs-métrages, documentaires, films publicitaires, maquettes... Ils **coordonnent les activités logistiques des différentes équipes sur le plateau** : machinistes, acteurs, maquilleurs, décors... Les Régisseurs **veillent au bon déroulement du tournage**, qu'il s'agisse de la sécurité, du planning, du matériel, des équipes que des autorisations.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Régisseur cinéma :

**Communication et collaboration comme régisseur cinéma** : vous apprenez à communiquer, à collaborer, à utiliser les techniques, les logiciels informatiques inhérents à votre futur métier. Vous vous tenez informé de l'actualité cinématographique.

**Connaissances des bases techniques :** vous développez les techniques de base liées au son, à l'image, à l'utilisation des équipements et à la gestion des énergies.

**Gestion d'équipe :** en tant que Régisseur de cinéma, vous serez amené à encadrer et coordonner une équipe et un projet. Vous apprenez donc les différentes techniques et méthodes de gestion d'équipe.

**Analyse de scénario :** vous apprenez à lire un scénario, à analyser et à comprendre un projet artistique et à le traduire en actions concrètes : organisation, repérage, implantations de matériel, demandes...

**Réalisation des repérages :** au cours de cette formation, vous apprendrez tous les éléments nécessaires à un bon repérage. Dans votre futur métier vous serez amené à vous documenter, à réaliser des repérages des lieux et décors, à évaluer la faisabilité du projet en fonction des lieux choisis, à présenter votre choix à la production et au réalisateur.

**Etablissement d'un plan de travail et d'un budget :** vous apprenez à lire un plan de travail, à comprendre et à gérer le budget d'un tournage, peu importe le type de production.

**Gestion des aspects logistiques d'un tournage :** vous apprenez les normes de sécurités liées à votre métier et veillez à les appliquer sur le lieu du tournage. Vous prévoyez le matériel, les hébergements et les transports dont vous aurez besoin sur le tournage. Vous apprenez comment demander et obtenir des autorisations de tournage.

**Gestion du tournage :** vous développez les compétences liées à la gestion d'une journée de tournage, à la gestion des rushes, des droits, du matériel, à l'aménagement des lieux de tournage, à la réalisation et à la gestion des documents de travail.

Alors si vous souhaitez voir apparaître votre nom au générique des plus grandes productions, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

**La pratique en entreprise est obligatoire** dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>)

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur le second et le 3ème trimestre ; non-rémunérées.

**Débouché(s) métier(s)**

Régisseur audiovisuel indépendant / Régisseuse audiovisuelle indépendante

Employé / Employée dans une société de production audiovisuelle

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Régisseur - Technicien de spectacles (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/regisseur-technicien-de-spectacles>)

Réalisateur audiovisuel (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/realisateur-audio-visuel>)

Audiovisuel - Assistant de production (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/audiovisuel-assistant-de-production-hfx>)

**Point(s) fort(s)**

Créativité Activités variées Sur le terrain Travail en équipe

**Finalité**

Diplôme de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française

---

**Conditions d'accès**

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire

est titulaire d'un Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours en cas de réussite de l'examen d'entrée spécifique "CESS".

Le candidat devra obligatoirement participer à une séance d'information organisée par le Centre de formation.

De plus, il devra compléter un dossier d'admission et participer à un entretien individuel qui permettront d'objectiver sa motivation et sa représentation réaliste du métier.

---

**Aptitudes**

Avoir le goût du contact et se montrer excellent communicant

Débrouillardise

Bon sens de l'organisation et capacités d'anticipation

Dynamique et disponible (horaires variables, déplacements réguliers)

Bonne résistance physique

Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères

---

## Programme

### 1ère année :

U36/05 Outils et méthodes du régisseur cinéma (20h)

U36/05 Usage numérique (16h)

U36/05 Langage, analyse et actualité (44h)

U36/05 Coordination-Encadrement (24h)

U36/05 Documents de travail (36h)

U36/05 Repérages (24h)

U36/05 Production (32h)

U36/05 Logistique de tournage (56h)

U36/05 Sécurité (16h)

U36/05 Matériel de régie (16h)

U36/05 Séminaire (32h)

U36/05 Travail de fin d'études et accompagnement aux stages (24h)

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Mons

Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

065 35 60 00

**Secrétariat :**

Du lundi au vendredi : de 8h à 17h

065 84 28 60

[mbc@ifapme.be](mailto:mbc@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.